



Rapport d'activité 2022

BRUPREV | Avril 2023





Table des matières

Cadre général	2
Rétrospective	2
Principaux indicateurs en 2022	4
1. Cadre juridique	4
2. Dispositif en Région de Bruxelles Capitale	5
2.1 Les invitations	5
2.2 Asbl BRUPREV	6
2.3 pharmacy.brussels	6
2.4 CCRéf	7
2.5 Communication	7
3. Trajet Colotest	7
3.1 Developpement du kit	7
3.2 Stock central	7
3.3 Grossistes	7
3.4 Pharmacies	8
3.5 Effectuer le test	8
3.6 Labo	8
3.7 Résultat	8
3.8 Suivi des Colotests positif	9
4. Les résultats du programme en 2022	10
4.1 Les invitations	10
4.2 La participation de la population	10
4.3 Les délais de traitement des Colotests – Les plaintes	
5. Les évolutions du programme en 2022	12
5.1 L'encodage des kits par les pharmaciens	12
5.2. Acces au Colotest	12
5.3 La participation de la population	
5.4 Demande d'acces au Register National	
5.5 évaluation du programme par le Régistre du Cancer	
6. Tableau général des indicateurs	14





Cadre général

Le programme public de dépistage du cancer colorectal est mis en place par les Régions et Communautés. En Flandres, le programme est organisé par le Centrum voor Kankeropsporing (CvKO) depuis 2013. En Wallonie et à Bruxelles, il est organisé depuis 2009 par le Centre Communautaire de Référence (CCRéf) de la Communauté Française (CF).

En Région de Bruxelles-Capitale, Brumammo a pris le relai en octobre 2018¹, avec un projet pilote de 3 ans en partenariat avec pharmacy. brussels (ex UPB-AVP) et le CCRéf. Le programme suit les recommandations de «European guidelines for quality assurance in colorectal cancer screening and diagnosis » (First Edition, 2010)².

Rétrospective

- De 2009 à juin 2018, le programme de dépistage du cancer colorectal à Bruxelles est organisé par le Centre Communautaire de Référence (Communauté française). Le programme est basé sur un partenariat avec les médecins généralistes, qui délivrent les kits de test « immunologic Faecal Occult Blood Test » (iFOBT)³.
- Une réflexion sur le dépistage du cancer du côlon à Bruxelles est formellement initiée début 2016, dans le cadre du plan de santé Bruxellois⁴.
- Un premier synopsis est élaboré en février 2017⁵.
- Une Task Force dédiée est mise en place en janvier 2018 ⁶, avec les Cabinets, les pharmaciens (Union des Pharmaciens de Bruxelles UPB-AVP devenu pharmacy.brussels en 2022), les médecins généralistes (Fédération des Associations de Médecins Généralistes de Bruxelles FAMGB et Brussel Huisartsen Kring BAHK), l'asbl Question Santé, le Centre Communautaire de Référence (CCRéf).
- Le document de projet définitif aboutit en juin 2018⁷.
- Les partenaires opérationnels sont Brumammo (BMM), UPB-AVP, le CCRéf.
- Le projet est budgétisé⁸.
- Les conventions sont signées (COCOM-COCOF-VG; BMM-CCRéf; BMM-UPB-AVB).
- Le projet est opérationnel le 24 octobre 2018.
- Par avenant au protocole d'accord, le projet est prolongé jusqu'au 31 décembre 2022.

¹ Suite à la Vlème réforme de l'Etat et au transfert de cette compétence de la Communauté Française à la Commission Communautaire Française (COCOF).

² https://www.stopdarmkanker.be/BOEKJE/boekEU.pdf.

³ Depuis 2016. Avant 2016, c'est le test chimique gaïacFOBT, moins performant, qui était utilisé.

⁴ E-mail du dr David Hercot du 03/02/2016.

⁵ Réunion du 14/02/2017. Document « 2017-02-14 BRUPREV CaCR ».

⁶ E-mail du 05/01/2018 « Dépistage Cancer Colorectal - Meeting Task Force: mercredi 10 janvier 2018 - 16h-18h »

⁷ Documents « Projet CRC Brussels-Tab Vers2_FR », « CCR Brussels - Flux Vers2_FR », « CCR - Flux Pharmaciens (Fr-NI) »

⁸ Document « 2018-05-25 Project CCR-DDK Brussels - Budget FR-NI- Vers2 ».





Le projet (Novembre 2018 – Décembre 2022)

Le projet de dépistage du cancer colorectal à Bruxelles 'Colotest' est un pilote de trois ans (Novembre 2018 - Octobre 2022) prolongé jusqu'à fin 2022. La population cible est la population Bruxelloise de 50 à 74 ans. Le test de dépistage est un iFOBT. Il est proposé tous les deux ans par invitation personnalisée à toutes les personnes du groupe cible qui répondent aux conditions d'éligibilité (pas de colostomie, pas d'antécédent du cancer du côlon, pas de coloscopie depuis moins de 5 ans). Le projet se fait en partenariat avec pharmacy.brussels (ex UPB-AVP) et le CCRéf.

Les kits de tests iFOBT ('Colotests') sont accessibles gratuitement dans toutes les pharmacies Bruxelloises en échange de la lettre d'invitation personnalisée.

Les Colotests sont envoyés par les utilisateurs au laboratoire du CCRéf. Les résultats sont envoyés automatiquement par voir numérique⁹ aux médecins traitants des utilisateurs. Ces derniers reçoivent le résultat de leur Colotest par courrier postal. En cas de test positif, il leur est demandé de prendre contact avec leur médecin pour une prescription de coloscopie.

Colotest

- iFOBT (cut-off 75 ng/mg)
- 1x/ 2 ans par lettre d'invitation ou par ordonnance médicale

Population

- Hommes et femmes
- 50 -74 ans
- NISS
- Domiciliation à Bruxelles

Critères d'exclusions (environ 20 % de la population)

Colectomie : définitiveCancer colorectal: 10 ansColoscopie : 5 ans

• iFOBT: 2 ans

Résultats

- Par courrier postal: vers tous les utilisateurs. Si le résultat est positif, courrier postal au médecin traitant indiqué par l'utilisateur.
- Par voie électronique: tous les résultats sont envoyés au médecin traitant via Link

9	Неа	1+h	CON	200	ct
	пеи	ILII	COL	1116	'L. L

-





Principaux indicateurs en 2022

Données	2019	2020	2021	2022	Tendance ^µ	Normes /Commentaire	
	252.447	267.560			%		
Population cible (CCRef) #	259.147	267.568	278.292	284.262			
Personnes éligibles	193.819	211.845	222.132	209.052			
Total des personnes invitées (courriers + envoi kits à domicile)	145.761	93.040	214.920	191.266			
Nombre de tests réalisés VALIDES (hors	13.522	11.554	23.107	15.809			
"ininterprétables")							
Nombre de kits retirés en pharmacie ^f	23.760	18.910	32.370	17.310	(estimation)		
Nombre de kits envoyés à domicile (> round1)	0	0	10.632	9.375			
Indicateurs de processus							
Taux de retrait des kits en pharmacie	16,3%	20,3%	15,8%	9,5%		(estimation)	
Taux d'utilisation des kits retirés en pharmacie	58,0%	64,3%	53,7%	65,3%		(estimation)	
"Uptake" invitations	9,5%	13,1%	8,5%	6,2%			
"Uptake" kits envoyés	NA	NA	68,0%	55,5%			
"Uptake" global	9,3%	12,4%	10,8%	8,3%		45%-65%	
Indicateurs de couverture							
Taux de population cible dépistée par iFOBT 2022	7,0%	5,5%	10,4%	7,6%		0	
Taux de population cible dépistée par iFOBT 2021-2022	10,8%	11,1%	14,8%	16,8%		0	
Taux de population dépistée totale 2021-2022	29,1%	24,1%	27,7%	31,2%		0	
Indicateurs de qualité							
Tests réalisés	13.781	12.150	24.626	16.509		0	
Non interprétables	1,9%	4,9%	6,2%	4,2%		1% - 3%	
Négatifs	91,4%	87,8%	87,1%	90,6%			
Positifs	6,7%	7,3%	6,7%	5,1%		4,4% - 11% (round 1)	
						< 3,9 (> round 1)	
Délais analyse -> envoi résultat MG - jours (P 95)	6	6	6	5		6	
# chiffres CCRef	_						
\$ tests de recherche de sang dans les selles, nomenclatures INAMI .	125716; 120713	3. Ces personn	es ne sont pas exc	lues des listes d'inv	vitation.		
* Déménagés hors Région Bruxelloise ou décédés Année Index-1, re	fus, suivi par ga	stroentérolog	ue				
£ Valeur estimée sur base du stock central							
& les personnes ayant eu un Colotest l'Année Index-2 ne sont pas i	nvitées: elles rec	oivent le Colot	test directement à	domicile.			
μ Vert = plus haute valeur; Rouge: plus basse valeur							
@ à la date du 30/12/2022							

1. Cadre juridique

Statuts de Brumammo modifiés, parus aux annexes du Moniteur Belge du 31 janvier 2020 sous le n° 20018427. Brumammo devient BRUPREV.

Protocole d'accord de collaboration entre la Commission communautaire commune de Bruxelles-Capitale, la Communauté flamande et la Commission communautaire française relatif à l'organisation d'un programme-pilote de dépistage du cancer colorectal sur le territoire de la Région bilingue de Bruxelles-Capitale du 1er octobre 2018 au 30 septembre 2021.

Avenant au protocole d'accord prolongeant le projet jusqu'au 31 décembre 2022.





2. Dispositif en Région de Bruxelles Capitale

Le projet de dépistage du cancer colorectal à Bruxelles est un pilote de trois ans (Novembre 2018 - Octobre 2021) prolongé jusqu'à décembre 2022. La population cible est la population Bruxelloise de 50 à 74 ans. Le test de dépistage est un test immunologique iFOBT ('Colotest') à faire tous les 2 ans. Il est proposé par invitation à toutes les personnes du groupe cible qui répondent aux conditions (pas de colostomie, pas d'antécédent du cancer du côlon, pas de coloscopie depuis moins de cinq ans, pas de iFOBT l'année précédente). Le projet se fait en partenariat avec pharmacy.brussels et le CCRéf.

Les kits de tests iFOBT ('Colotests') sont accessibles gratuitement en pharmacie en échange de la lettre d'invitation personnalisée, sur prescription, ou sur simple demande pourvu que la personne soit éligible. L'éligibilité peut être vérifiée en ligne sur base du NISS

Les Colotests sont envoyés par les utilisateurs au laboratoire agréé du CCRéf. Les résultats sont envoyés automatiquement par voie numérique aux médecins traitants des participants. En cas de résultat positif, les médecins traitants reçoivent aussi un courrier postal avec le résultat. Les participants reçoivent le résultat de leur Colotest par courrier postal. En cas de test positif, il leur est demandé de prendre contact avec leur médecin pour une prescription de coloscopie. Depuis août 2022, les résultats sont également publiés sur le réseau santé Abrumet.

Le Centre bruxellois de Coordination pour le Dépistage et la Prévention des Cancers ('BRUPREV') assure la mise en œuvre et la coordination du programme.

Les données de population et les résultats des Colotests se trouvent dans une base de données Access gérée par le CCRéf. BRUPREV a accès à une copie synchronisée de cette base de données.

Pour la quatrième année du projet, le programme est financé à concurrence de 376.000 € par la Commission Communautaire française et 81.000€ par la Commission communautaire commune. La contribution de la Communauté flamande est de 120.000€ pour les 4 années du projet.

2.1 LES INVITATIONS

Les invitations sont envoyées aux personnes bruxelloises tous les deux ans, dès l'année civile où elles entrent dans leur 50ème année jusqu'à l'année civile de leur 74ième anniversaire. Depuis avril 2019, les invitations sont envoyées annuellement aux personnes qui n'ont pas encore réalisé le test. L'envoi se fait dans le mois de naissance. Les personnes qui ont fait un Colotest sont réinvitées 24 mois après. Depuis janvier 2021, les personnes qui ont fait un Colotest l'année N-2 ne sont plus invitées mais reçoivent le kit directement par la poste. Les personnes qui ont subi une coloscopie, sont réinvitées 5 ans après. Les personnes qui ont eu un cancer colorectal, sont réinvitées après 10 ans et les personnes qui ont eu une colectomie ne seront plus invitées.





Les courriers d'invitations comprennent une lettre personnalisée et une brochure d'information sur le cancer colorectal. La lettre invite la personne à retirer un Colotest gratuit en pharmacie, en échange du courrier.

Le CCRéf crée mensuellement le fichier d'invitations sur base des données du Registre National, des mises à jour par la Banque Carrefour de la sécurité Sociale, et des données fournies par le Registre du Cancer en ce qui concerne les exclusions. Les lettres d'invitation sont générées par un programme informatique à partir de ce fichier. Les invitations et brochure d'information sont mises sous enveloppe et expédiées par routeur.

2.2 ASBL BRUPREV

Le 14 juin 2019, l'Assemblée Générale du Centre de Coordination Bruxellois pour le Dépistage du Cancer du sein (Brumammo) a voté une modification des statuts, élargissant les missions de l'asbl aux autres programmes organisés de dépistage et de prévention des cancers en Région bilingue de Bruxelles-Capitale, et renommant Brumammo en BRUPREV. Les statuts ont été mis en conformité avec le code des sociétés et associations (loi du 23 mars 2019). Le siège social a été établi au 12 Allée de la Recherche 1070 Anderlecht (EEBIC).

BRUPREV assure la mise en œuvre du programme: gestion budgétaire et financière, gestion de l'information, gestion de la production et des commandes de Colotests, gestion du stock et flux de distribution vers les grossistes et les pharmacies, gestion des invitations, envoi des résultats, gestion des données, suivi des indicateurs de processus et de performance, supervision scientifique et médicale, permanence.

La structure comprend un médecin coordinateur, une responsable financière, deux responsables administratives (l'équipe gère également le programme de dépistage du cancer du sein). Elle a recours à des ressources externes pour les services IT.

BRUPREV est installée dans les locaux d'Eebic. 10

2.3 PHARMACY.BRUSSELS

Une collaboration unique avec pharamcy.brussels a été mise sur pied pour la mise en œuvre du projet Colotest à Bruxelles. Pharmacy.brussels assure la communication avec les pharmaciens Bruxellois et est responsable de la formation et de l'information des pharmaciens. Pharmacy.brussels initialement chargée de la communication avec les grossistes et avec les Offices de Tarification (OT), principalement dans le but de fournir les statistiques sur la circulation des kits (des grossistes aux utilisateurs) n'a pas démontré qu'elle pouvait assurer ce rôle. Le projet ne dispose toujours pas du nombre de Colotests délivrés par les pharmaciens. Une tentative de collaboration avec Farmaflux n'a pas donné plus de résultats.

¹⁰ Erasmus european business and innovation center Allée de la Recherche 12, 1070 Bruxelles.





2.4 CCREF

Le CCRéf est l'asbl chargée des programmes organisés de dépistage des cancers en Région Wallonne. Le CCRéf assure la gestion des bases de données nécessaires au programme Bruxellois (population, tests), y compris les échanges de données avec la Fondation Registre du Cancer. Il génère les listes d'invitations mensuelles, assure la réception des tests réalisés, leur lecture en laboratoire, leur encodage et la transmission des résultats à BRUPREV.

2.5 COMMUNICATION

Il n'y a pas eu de campagne de communication en 2022.

3. Trajet Colotest

3.1 DEVELOPPEMENT DU KIT

Le programme de dépistage Bruxellois utilise les mêmes fournisseurs que le CCRéf. Pour fabriquer un kit, il faut trois parties: les éléments en plastique (enveloppes imprimées d'expédition et de retour, poche à rabats, boite de protection du tube de test), le tube de test (la S-Bottle), les documents (fiche d'identification et mode d'emploi).

Les éléments plastiques sont fournis par Daklapack, également responsable de l'assemblage des kits (éléments plastiques + S-Bottle + documents).

Les S-Bottles sont commandées chez Bipharma chaque mois. Leur durée de validité est de 1 an. Le délai de livraison est de trois mois. Les S-bottles sont livrées chez Daklapack.

Les documents sont commandés chez notre imprimeur et livrés chez Daklapack.

3.2 STOCK CENTRAL

Après l'assemblage, les kits sont livrés au stock central en Belgique (Atelier Cambier). Cambier assure la maintenance du stock et la distribution vers les grossistes, à la demande.

3.3 GROSSISTES

Le programme travaille avec 8 grossistes. Les 8 grossistes gèrent leur stock de Colotests en fonction de la demande de leurs pharmaciens affiliés.

Les grossistes envoient leur commande par e-mail à BRUPREV, qui se charge du suivi. Les prestations des grossistes (stockage, gestion de stock, livraison aux pharmaciens) sont effectuées à titre gratuit pendant la durée du pilote.





3.4 PHARMACIES

Début 2022, on compte 547 pharmacies à Bruxelles selon pharmacy.brussels.

L'information des pharmaciens se fait via pharmacy.brussels. Chaque Bruxelloise ou Bruxellois <u>éligible</u> qui en fait la demande à son pharmacien <u>en Région Bruxelloise</u> (avec ou sans lettre d'invitation), reçoit gratuitement un Colotest avec les informations et explications nécessaires.

Le pharmacien dispose de 2 Codes Nationa-a-l Kode (CNK) spécifique pour le Colotest. L'un est utilisé pour la gestion des stocks et est communiqué aux grossistes. L'autre sert à comptabiliser le nombre de Colotests délivrés aux participants et est communiqué aux Offices de Tarification (OT). Les CNK existent sous forme de code barre et peuvent être scannés. Les instructions aux pharmaciens et les CNK sont imprimés sur les enveloppes des kits.

Chaque pharmacien définit son plafond et son plancher de stock, qu'il renouvelle au fur et à mesure via son grossiste.

L'encodage de la délivrance n'est malheureusement pas systématique. Cela a été constaté sur base des données d'encodage fournies par Farmaflux en 2020.

3.5 EFFECTUER LE TEST

Le patient effectue le test à domicile et l'envoie par la poste au laboratoire du CCRéf, dans un packaging plastique sécurisé, pré-adressé et préoblitéré, avec une fiche d'identification. Cette fiche (NISS, coordonnées personnelles, coordonnées médecin traitant) comprend également le consentement informé pour l'utilisation des données.

3.6 LABO

Le laboratoire du CCRéf de Mont-Saint-Guibert est responsable du traitement des analyses. Il traite les échantillons entrants chaque jour et les introduis dans le système informatique du DIS¹¹. Le contrôle d'identité des tests est garanti par un système de double check et des étiquettes code-barres. Toutes les semaines, les résultats sont envoyés via un serveur sécurisé à BRUPREV. Le laboratoire du CCRéf est soumis à un contrôle qualité.

3.7 RESULTAT

Chaque patient recevra un résultat par la poste dans les 9 jours suivant la réception du Colotest au laboratoire. Les résultats sont envoyés par voie électronique (LINK) au médecin traitant

En cas de résultat positif, le médecin traitant est également contacté par courrier postal.

_

¹¹ Digestive Information System





Il y a trois résultats possibles: positif, négatif et non interprétable. Un résultat est non interprétable soit lorsque la personne est inéligible, soit lorsque la date de péremption du test est dépassée, soit lorsque l'échantillonnage est mal fait (trop ou trop peu de matière).

3.8 SUIVI DES COLOTESTS POSITIF

Les données de follow-up (résultats histologiques, cancers) sont en principe disponibles au Registre du Cancer avec un délai d'un an. En 2022, BRUPREV ne dispose toujours pas de l'autorisation du Registre National pour l'utilisation du NISS dans le cadre de ce programme de dépistage. Il manque pour cela une norme législative fondant BRUPREV à l'organiser. Par défaut, le projet fonctionne sous couvert de l'autorisation du CCRéf. La Région de Bruxelles Capitale ne dispose pas en 2022 d'une convention avec le Registre du Cancer pour la mise à disposition des données histopathologiques et des données de follow-up relatives au dépistage du cancer colorectal, comme c'est le cas pour les autres entités. Cette convention sera établie pour 2023.





4. Les résultats du programme en 2022

4.1 LES INVITATIONS

La population Bruxelloise compte 1.222.637 habitants ¹² dont 23,5 % de personnes dans la tranche d'âge de 50 à 74 ans. Ils constituent **la population cible**, soit **287.751** personnes (51,1 % femmes, 48,9 % hommes).

Le fichier du CCRéf compte une population cible de 284.262 personnes^{13.}

La **population exclue** est la partie de la population cible qui correspond aux critères d'exclusion: colectomie, antécédent de cancer colorectal de moins de 10 ans, coloscopie depuis moins de 5 ans, iFOBT l'année N-1, autres¹⁴. D'après les données du CCRéf, elle est de **75.210**, soit 26,5 % de la population cible CCRéf.

La **population éligible** est la population cible restante, soit **209.052** habitants¹⁵.

La **population invitée** est la partie de population éligible qui a effectivement reçu un courrier d'invitation (round 1) OU un kit à domicile (> round 1), soit 181.891 (round 1) et 9.375 (> round 1) pour un total de 191.266 personnes, soit 91,5 % de la population éligible.

4.2 LA PARTICIPATION DE LA POPULATION

La population dépistée est la partie de population éligible testée moins d'un an après l'invitation. Dans la pratique, c'est la partie de la population éligible qui a effectué un test dans l'année index. 15.809 personnes ont effectué un Colotest (hors « ininterprétable »), soit un taux de 7,6 %. Sur un cycle complet de 2 ans, le taux de population dépistée est de 16,8 %. La population dépistée par tout test en 2021-2022 est de 31,2 %

L'« uptake invitations» est la partie de population réellement invitée par courrier dans l'année index qui a réalisé le test dans l'année index, soit 6,3 %. 16

L'« uptake kits envoyés» est la partie de population ayant reçu un kit par la poste, dans l'année index, et qui a réalisé le test dans l'année index, soit 55,5 %.

L'« uptake global» est la partie de population ayant été réellement invitée par courrier OU ayant reçu un kit par la poste, dans l'année index, et qui a réalisé le test dans l'année index, soit 8,3 %.

¹² https://bestat.statbel.fgov.be Chiffres 2022

¹³ Le fichier du CCRef est alimenté par les données de la BCSS

¹⁴ Déménagés hors Région Bruxelloise ou décédés, refus, suivi par gastroentérologue

¹⁵ Nombre de personnes à inviter sur 2 années.

¹⁶ Estimation obtenue par « lissage » : nombre de tests réalisés en 2021/nombre de personnes invitées en 2021





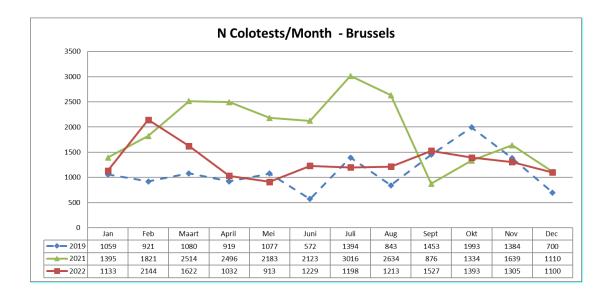


Figure 1: Évolution mensuelle des colotests

4.3 LES DELAIS DE TRAITEMENT DES COLOTESTS – LES PLAINTES

Le délai moyen entre la date d'utilisation du kit par la personne et la réception par le laboratoire est de 2,6 jours. La médiane est de 2 jours. 95% des kits arrivent au labo dans les 7 jours calendriers.

Le délai moyen entre la date de réception par le laboratoire et l'envoi du résultat à Bruprev est de 2,8 jours (médiane = 1,5 jours). 95% des résultats arrivent à Bruprev dans les 5 jours calendriers.

Les médecins traitants reçoivent le résultat directement dans leur DMI.

En 2022, 995 appels téléphoniques ont été enregistrés. De ces 995 appels, 4 seulement étaient des plaintes. 75 % des appels proviennent d'utilisateurs du Colotest. 3,3 % proviennent de médecins traitants, 5 % des pharmacies. 26 % des appels portent sur des demandes d'invitation. 52 % des appels sont des questions sur la procédure à suivre. 13 % concernent la transmission de résultats.

2022 - Colo	rectal
Complaint	4
Question	991
Total	995





2022 - Colorectal - WHO?							
GeneralPractitioner							
Patient	75%						
Others	22%						
Total	100%						

2022 - Colorectal	- WHAT ?
Invitation	26%
Other	9%
Procedure	52%
ResultTransmission	13%
Total	100%

5. Les évolutions du programme en 2022

5.1 L'ENCODAGE DES KITS PAR LES PHARMACIENS.

L'encodage de la délivrance des kits par les pharmaciens est une donnée essentielle pour la gestion de ce programme. Or, l'encodage n'est pas du tout systématique, comme démontré par FARMAFLUX en 2020 (voir rapport 2020).

Un honoraire de délivrance contribuerait à résoudre ce problème. Cet honoraire de délivrance est justifié par la prestation du pharmacien, comme pour tout autre délivrance de médicament (temps de gestion, temps d'explication aux personnes).

Une nouvelle convention avec pharmacy.brussels a été établie sur base d'un honoraire de délivrance de 3 € TTC, à la condition que la délivrance soit encodée. Selon les termes de cette nouvelle convention, pharmacy.brussels s'engage à informer les pharmaciens et à centraliser les demandes de remboursement par les Offices de Tarification auxquels les pharmacies sont affiliées. Ces demandes sont transmises mensuellement à Bruprev pour paiement, en même temps que les statistiques de délivrance. Parallèlement, les grossistes recevront une rémunération pour la gestion des stocks et des flux. La COCOM a validé cette évolution et les budgets ont été adapté. Cette convention prendra cours en janvier 2023.

5.2. ACCES AU COLOTEST

Les médecins généralistes et spécialistes peuvent également imprimer la lettre d'invitation directement sur le site <u>www.bruprev.be</u> ou prescrire un Colotest à leurs patients.

Une page web a été créée pour permettre de vérifier l'égibilité d'une personne au Colotest, en introduisant son numéro NISS : https://www.depistagecancer.be/bxl/ Grâce à ce système, utilisables par les pharmaciens, les médecins, les personnes elles-mêmes, le courrier d'invitation n'est plus une condition de délivrance.





5.3 LA PARTICIPATION DE LA POPULATION

Selon les estimations 17 de 2022, environ 10 % des personnes invitées retirent un kit en pharmacie (taux de retrait en pharmacie 2021 : 15,8 %). 65,3 % des personnes qui ont retiré un kit en pharmacie réalisent le Colotest (taux de retour 2021: 53,7 %) .

A titre de comparaison, le taux de retour des kits dans le programme Flamand ('responsgraad') est de 51,5% (41,5% si pas de rappel)¹⁸. En Wallonie, le taux de retour est de 48% lorsque le kit est remis par le médecin traitant, et de 60% lorsque le kit est commandé sur le site internet du CCRéf¹⁹.

5.4 DEMANDE D'ACCES AU REGISTER NATIONAL

Pour mener à bien ses missions, BRUPREV a besoin d'un accès propre au Registre National pour ce qui concerne le dépistage du cancer colorectal (à terme, cet accès sera également nécessaire pour le dépistage du cancer du col de l'utérus). Jusqu'à présent, BRUPREV a fonctionné sous le couvert des autorisations du CCRéf²⁰ avec lequel une convention de collaboration a été établie. Mais cette situation doit être régularisée. Le dossier a été introduit au Registre National le 5 aout 2020. Le Registre demande – à juste titre – que la convention « Colotest » entre les 3 institutions COCOM, COCOF, VG fassent l'objet d'une publication juridique (décret, ordonnance). Le dossier est aux mains de l'Administration de la COCOM et devrait aboutir en 2024.

5.5 ÉVALUATION DU PROGRAMME PAR LE RÉGISTRE DU CANCER

En 2022, le Registre a conclu une convention avec la COCOM pour l'analyse du programme et la production des indicateurs de résultats, comme cela se fait déjà pour les deux autres Régions. Le premier rapport est attendu en juin 2023.

https://dikkedarmkanker.bevolkingsonderzoek.be/sites/default/files/atoms/files/Jaarrapport2019.pdf

¹⁷ En prenant en compte l'effet de lissage, le nombre de kits délivrés en pharmacie est estimé équivalent au nombre cumulé de kits livrés aux grossistes durant l'année index

¹⁸ En Flandres, les kits sont envoyés directement à toute la population éligible. L' « Uptake » et le taux d'utilisation des kits sont donc identiques.

 $^{^{19}}$ Données 2018 transmises par mail du 02/04/2020 « Programme de dépistage du cancer colorectal – Flux » 20 Le CCRef gérait ce programme jusqu'en juin 2018





6. Tableau général des indicateurs

	2019	2020	2021	2022	2019 %	2020 %	2021 %	2022 %	Tendance ^µ	Normes / Commentaire
Population cible (Statbel)	277.206	281.239	285.262	287.751						
Population cible (CCRef) #	259.147	267.568	278.292	284.262						
Exclusions cancer (10 ans) #	1.281	1.315	1.420	1.526						
Exclusion colostomie (definitive) #	114	101	7	2						
Exclusions colonoscopies (5 ans) #	48.530	36.068	39.310	46.032						
Exclusions iFOBT Année Index-1 (S-T)	8.248	13.522	11.554	23.107						
Autre test Année Index-1 # \$	1.168	1.406	475	1.200						
Autres exclusions # *	7.155	4.717	3.869	4.543						
Total exclusions des invitations (c+d+e+f+h); % (i/b)	65.328	55.723	56.160	75.210	25,2%	20,8%	20,2%	26,5%		Les personnes ayant effectués un autre FIT que le Colotest ne sont pas exclues des invitations
Autres tests Année Index #\$	1.406	475	1.200	773						
Personnes éligibles (b-i)	193.819	211.845	222.132	209.052						
Personnes invitées par courrier; % (B/A) ^{&}	151.111	94.869	210.955	184.872	78,0%	44,8%		88,4%		Les personnes qui recoivent un kit à domicile (H) ne sont pas invitées
Retours postaux; % (C/B)	5.350	1.829	6.667	2.981	3,5%	1,9%	3,2%	1,6%		
Personnes réellement invitées par courrier (B-C); % (D/A)	145.761	93.040	204.288	181.891	75,2%	43,9%	92,0%	87,0%		
Taux de couverture des invitations par courrier (D/B)	0,96	0,98	0,97	0,98	96,5%	98,1%	96,8%	98,4%		95%
Total des personnes invitées (courriers + envoi kits à domicile) (D+H); % (D1/A)	145.761	93.040	214.920	191.266	75,2%	43,9%	96,8%	91,5%		
Nombre de tests réalisés VALIDES (hors "ininterprétables")	13.522	11.554	23.107	15.809						
Nombre de kits retirés en pharmacie ^f	23.760	18.910	32.370	17.310					(estimation)	
Nombre de kits envoyés à domicile (> round1)	0	0	10.632	9.375						
Nombre de tests réalisés au 31/12 parmi les kits envoyés à domicile dans l'Année Index (> round1) ; % (I/H)	0	0	7.230	5.207	NA	NA	68,0%	55,5%		
Nombre de tests réalisés au 30/04/23 parmi les kits envoyés à domicile dans l'Année Index (> round1) ; % (I'/H)	0	0	7.666	6.325	0,0%	0,0%	72,1%	68,4%		
Nombre de tests réalisés parmi les kits retirés en pharmacie; % (J/G)	13.781	12.150	17.396	11.302	58,0%	64,3%	53,7%	65,3%		
Taux de retrait des kits en pharmacie (G/D); %	0,16	0,20	0,16	0,10	16,3%	20,3%	15,8%	9,5%		(estimation)
"Uptake" invitations (J/D); %	0,09	0,13	0,09	0,06	9,5%	13,1%	8,5%	6,2%		
"Uptake" kits envoyés (I/H); %	-	-	0,68	0,56	NA	NA	68,0%	-		
"Uptake" global (F/(D+G)); % Taux de population cible dépistée par iFOBT Année	0,09	0,12 0,05	0,11 0,10	0,08	9,3% 7,0%	12,4% 5,5%	10,8%	8,3% 7,6%		45%-65% 0
Index (F/A); % Taux de population cible dépistée par iFOBT Année	0,11	0,11	0,15	0,17	10,8%	11,1%	14,8%	16,8%		0
Index -1+Année Index (F+f)/(A+f); % Taux de population dépistée totale Année Index -1+	0,29	0,24	0,28	0,31	29,1%	24,1%	27,7%	31,2%		0
Année Index (F+e+f+g+j)/(b-c-d-h); % Tests réalisés	13.781	12.150	24.626	16.509						0
Non interprétables	259	596	1.519	700	1,9%	4,9%	6,2%	4,2%		1% - 3%
Négatifs	12.596	10.672	21.460	14.964	91,4%			90,6%		1/0 3/0
Positifs	926	882	1.647	845	6,7%	7,3%	6,7%	5,1%		4,4% - 11% (round 1)
Délais analyse -> envoi résultat MG - jours (P 95)	6	6	6	5	+					< 3,9 (> round 1) 6
Taux de détection	ongoing	ongoing	<u> </u>	,	1					Ü
Taux de follow-up	ongoing	ongoing								
# chiffres CCRef \$ tests de recherche de sang dans les selles, nomenclatures INAN * Déménagés hors Région Bruxelloise ou décédés Année Index-1, £ Valeur estimée sur base du stock central & les personnes ayant eu un Colotest l'Année Index-2 ne sont pa	, refus, suivi par	gastroentérol	ogue		invitation.					
μ Vert = plus haute valeur; Rouge: plus basse valeur										